Vos questions / nos réponses

casino

Par admin Postée le 12/07/2015 10:46

> bonjour voila je me suis interdit de casino pour une duree de 3 ans et cela fait plus d 1 ans que je suis interdit.peut t on enlever l interdiction au bout d 1 ans ?

Mise en ligne le 13/07/2015

Bonjour,

Vous avez fait une demande d'interdiction volontaire de jeux voilà un an. Sachez que cette demande sera valable pendant 3 ans non réductible. Si le demandeur souhaite lever l'interdiction au bout des trois années, il lui faudra effectuer les démarches auprès du ministère de l'Intérieur afin de supprimer son nom du fichier confidentiel des personnes interdites de jeu. En effet, cette interdiction reste en vigueur tant que la personne concernée ne fait rien pour la supprimer.

Il vous faudra adresser un courrier au ministère de l'Intérieur à l'adresse suivante :

Ministère de l'Intérieur
Direction des libertés publiques et des affaires juridiques
Bureau des cercles et jeux
Place Beauvau
75800 PARIS Cédex 08

Cordialement
